

versement de la prime de précarité en cas d'arrêt maladie

Par bina65, le 29/06/2010 à 12:41

bonjour,

je suis en cdd depuis le 24/08/2009 pour un an donc jusqu'au 24/08/2010 pour cause de harcèlement moral je suis actuellement en arrêt maladie; je souhaite savoir si mon arrêt maladie court jusqu'à la fin de mon contrat, est ce que je pourrai prétendre à la prime de précarité, est ce que mon employeur pourrai me la refuser? merci d'avance pour vos réponses